

PAR COURRIEL

Projet Oléoduc Énergie Est de
TransCanada – section québécoise
6211-18-018

Québec, le 21 avril 2016

Monsieur. Louis Bergeron
Vice-président Québec et Nouveau-Brunswick
Oléoduc Énergie Est – TransCanada
1000, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Bureau 1800
Montréal (Québec) H3A 0A6

Objet : Projet Oléoduc Énergie Est – Questions de la commission du BAPE
du 7 avril 2016
(DQ13 – questions de la commission)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions de la commission, celle-ci souhaite recevoir les réponses **d'ici le 27 avril 2016** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p. j (1)

Annexe de questions du 21 avril 2016

- 1) Dans la documentation déposée il est écrit que « *Dans le but de compléter les données recueillies lors de la revue de la documentation, un questionnaire a été envoyé aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) comprises dans la ZEL afin de répertorier notamment les prises d'eau potable municipales et communautaires, ainsi que la présence de puits municipaux et communautaires.* » (PR-Résumé-Global, p.6-2).

La commission vous demande de confirmer quel pourcentage des municipalités ont répondu jusqu'ici au questionnaire et de fournir une copie du questionnaire qui leur a été adressé. La commission vous demande également de produire une ou des cartes permettant de localiser chaque prise d'eau et chaque puits que vous avez inventoriés (par le questionnaire ou par la documentation). De plus, la commission souhaite que vous produisiez un tableau synthèse présentant, pour chaque prise d'eau et chaque puits inventorié :

- a. la municipalité, l'industrie alimentaire ou le groupe qui utilise la source d'approvisionnement en eau,
 - b. le nom du cours d'eau ou du bassin versant dans lequel se situe la prise d'eau ou le puits,
 - c. le nombre de personnes desservies par la prise d'eau ou le puits,
 - d. la distance la plus courte entre la prise d'eau ou le puits et le pipeline ou une station de pompage ou de comptage.
- 2) Pour localiser les usines de filtration de l'eau, le promoteur aurait procédé par repérage visuel au moment des inventaires (DT7, p.21).

Veillez fournir à la commission une carte de localisation de toutes les usines de filtration identifiées et fournir, sous forme de tableaux :

- a. le nom de la municipalité ou de la MRC qui est responsable du fonctionnement de l'usine de filtration,
 - b. le nombre de personnes desservies,
 - c. le nombre de prises d'eau et de puits qui alimentent l'usine de filtration.
- 3) Pour identifier les prises d'eau et les puits municipaux et communautaires susceptibles d'être retenus comme des RTS (récepteurs très sensibles), vous avez procédé par l'envoi d'un questionnaire aux municipalités et aux MRC situées à l'intérieur de la ZEL (PR-Résumé-Global, p.6-2). Environ 80-85 % des questionnaires auraient été répondus (M.Claude Veilleux, DT6, p.28).

Pour être considérées comme des RTS, les prises d'eau devaient être « à source unique » et les puits devaient être situés dans des aquifères vulnérables de classe I ou IIa (PR1.4.5, p.3-2).

- a. Au moment du dépôt de votre demande auprès de l'ONÉ, aviez-vous incorporé, dans votre inventaire des RTS, des prises d'eau ou des puits municipaux ou communautaires qui n'avaient pas été identifiés à l'aide du questionnaire ? Si oui, lesquelles et quelle (s) source (s) d'information avez-vous utilisée (s)?
- b. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par prise d'eau municipale «à source unique»?
- c. Veuillez aussi préciser, avec le plus de détails possibles, comment vous avez déterminé la vulnérabilité des aquifères pour les puits municipaux et les sources d'information utilisées.